



MERCREDI 16 MAI 2007

Concours *EXTERNE*
D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL
de 1^{ère} classe

Epreuve écrite d'admissibilité :

Questionnaire à choix multiples
portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au
fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de
consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice
des missions de ce cadre d'emplois

Durée : 45 minutes

coefficient : 1

 **ATTENTION**

- Vous devez répondre sur cet imprimé, sans y inscrire ni votre nom, ni votre numéro de candidat.
- Plusieurs réponses sont possibles pour certaines questions.

1° Laquelle de ces structures constitue une collectivité territoriale ?

- L'arrondissement Le canton
 La cour des comptes La commune

2° Le changement de nom d'une commune est décidé par :

- Une loi Un décret
 Un arrêté préfectoral Un arrêté municipal

3° Le conseil municipal doit adopter son règlement intérieur :

- Dans les trois mois après les élections municipales
 Dans les six mois après les élections municipales

4° Personne morale de droit public, est établissement public :

- La région La communauté de communes
 La commune L'association

5° L'initiative de la création d'un établissement public de coopération intercommunale revient :

- Aux conseils municipaux Aux conseils municipaux et aux préfets
 Aux préfets

6° Une collectivité locale peut adhérer :

- A un syndicat intercommunal A plusieurs syndicats intercommunaux
 A plusieurs communautés d'agglomérations

7° Un syndicat mixte peut regrouper outre des collectivités locales :

- Des associations loi 1901 Des chambres de commerce et d'industrie

8° Dans une communauté d'agglomération, les délégués sont :

- Elus au suffrage universel direct
 Choisis parmi les conseillers municipaux des communes membres

9° Lors d'une séance de conseil municipal, le vote des délibérations se font en général

- A bulletin secret A main levée

10° Les délibérations sont des actes communicables au public :

- Oui Non

11° Qui est compétent pour créer un emploi d'adjoint d'animation dans une commune ?

- Le préfet Le maire
 Le directeur des services Le conseil municipal

12° Le nombre de conseillers municipaux est fonction :

- De la superficie de la commune De la décision du maire
 D'un arrêté préfectoral Du nombre d'habitants

13° L'ordonnateur des dépenses et des recettes d'une caisse des écoles est :

- Le maire Le préfet Le comptable public

14° Avec les lois de décentralisation, la région a acquis une primauté en matière :

- D'aides au transport D'aides sociales D'aides directes

15° Lorsque l'Etat transfère des compétences aux collectivités territoriales, il :

- Décentralise Déconcentre Délocalise

16° Le conseil municipal :

- Prépare le budget Adopte le budget Exécute le budget

17° Le président du conseil régional dispose d'un pouvoir de police :

- Oui Non

18° Pour se réunir et délibérer valablement, le conseil général doit présenter :

- Un quorum du tiers de ses membres Un quorum des deux tiers de ses membres
 Un quorum de la majorité absolue de ses membres

19° Le président du conseil général représente le pouvoir hiérarchique déconcentré de l'Etat dans le département :

- Vrai Faux

20° La démission du maire est adressée :

- Au préfet du département Au procureur de la République
 Au préfet de région

21° Un jour de grand vent, une tuile du toit de la maison de la jeunesse municipale tombe sur un passant :

- C'est le vent qui est responsable, le passant devait faire attention
 Le passant active son assurance en responsabilité civile
 La responsabilité civile de la mairie est engagée

22° Est-il autorisé de coucher des enfants de moins de 6 ans en lits superposés ?

- Non Oui

23° Le port de la ceinture dans les bus équipés est :

- Obligatoire Conseillé

24° La durée maximale de conduite pour un chauffeur de bus est de :

- 03 heures et 30 minutes 04 heures
 04 heures et 30 minutes

25° En dessous de 10 ans, les enfants transportés en véhicule personnel doivent utiliser un système de retenue.

- Vrai Faux Uniquement à partir de deux enfants transportés

26° Sur demande écrite des parents, il est autorisé de délivrer un médicament sans ordonnance :

- Vrai Faux

27° Le bizutage est une pratique :

- Tolérée en général
 Qui tombe sous le coup de la loi
 Encouragée pour aider à l'intégration des nouveaux

28° Les points de distribution d'eau non potable sont interdits dans les accueils collectifs de mineurs recevant des enfants de moins de :

- 6 ans 12 ans 18 ans

29° Les échantillons des repas servis doivent être conservés au moins :

- 2 jours 3 jours 5 jours

30° Le numéro d'appel des pompiers est le :

- 15 17 18

31° Le numéro d'appel du SAMU est le :

- 13 14 15

32° Pour diriger un accueil collectif de mineurs, il faut avoir au moins :

- 18 ans 21 ans 23 ans

33° Pour la baignade d'enfants de plus de 6 ans, dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs, il faut un animateur pour :

- 8 enfants 7 enfants 6 enfants

34° L'employeur d'un animateur prévoit dans les missions de celui-ci le nettoyage de la salle qu'il occupe avec son groupe. Pendant cet exercice, un enfant disparaît. La responsabilité pénale de ce premier n'est pas engagée car il applique une obligation donnée par son employeur :

- Vrai Faux

35° Quel est le numéro de téléphone consacré à la maltraitance ?

- Le 119 Le 115 Le 18

36° Pour qu'un accueil collectif de mineurs soit autorisé à fonctionner, il faut au maximum :

- 150 mineurs 200 mineurs 300 mineurs

37° Quand doit-on faire le dossier de déclaration préalable pour l'ouverture d'un centre de loisirs ?

- 2 mois avant l'ouverture du centre
 1 mois avant l'ouverture du centre
 8 jours après l'ouverture du centre

38° Pour ouvrir un centre de loisirs accueillant des mineurs de moins de 6 ans, un avis de la PMI est obligatoire :

- Vrai Faux

39° Dans un centre de loisirs, seul 20 % de l'effectif d'encadrement peut être non qualifié :

- Vrai Faux

40° En quelle année la convention des droits de l'enfant a-t-elle été signée ?

- 1989 1999 1919